



Réseau des professionnels
en Centres culturels asbl
www.astrac.be

Communiqué de presse Les Centres culturels fragilisés et inquiets pour leur avenir

Financements structurels des opérateurs (socio)culturels gelés ou diminués, réductions, remises en question voire suppressions d'autres aides publiques, absence de trajectoire budgétaire claire pour la culture, politiques culturelles inspirées par des objectifs économiques, de rationalisation, de management, de valorisation territoriale, médiatiques, d'intégration ou d'activation sociale, ... Les 115 Centres culturels, sont-ils impactés et si oui comment?

Face aux inquiétudes grandissantes des acteurs de terrain, l'ASTRAC, le Réseau des professionnels en Centres culturels, a souhaité mieux connaître les réalités des 115 lieux de son secteur. A cette fin, elle a mené en octobre 2015 une enquête concise auprès des directeurs du secteur, enquête dont les résultats sont diffusés aujourd'hui sous la forme d'un petit « baromètre de la situation des Centres culturels ».

Ce baromètre intitulé *Impacts de l'austérité sur les Centres culturels* est basé sur les réponses de 93 des 115 directeurs ainsi que sur des données chiffrées extraites des comptes annuels de l'ensemble des Centres culturels et sur l'analyse d'une série de « signaux faibles » reçus par les différentes organisations fédératives du secteur.

Il s'avère qu'en plus des diminutions des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Wallonne en 2014 et 2015, plus de 40% des Centres culturels ont subi récemment d'autres réductions de leurs moyens. L'impact sur leur situation financière est globalement considéré comme étant bien réel et dans les deux tiers des cas comme ayant une importance "moyenne" à "décisive". Ces réductions ne sont que rarement compensées par des aides nouvelles d'un caractère substantiel.

Pas étonnant dès lors que pour un nombre croissant de Centres culturels, la situation financière devienne précaire. Une minorité de 10% des directeurs seulement estime que la situation financière de son Centre culturel est "tout à fait saine". La moitié donne une évaluation allant de "mitigée" à "négative". Dans 5 cas, la situation serait "critique", voire "intenable".

Des mesures d'économie sont pourtant adoptées par la grande majorité (80%) des institutions. Elles portent avant tout sur des frais de fonctionnement relativement "compressibles" mais aussi et notamment sur la programmation et la diffusion artistiques et d'autres aspects de l'action culturelle. Dans un cas sur trois, les participations financières des publics ont été augmentées. Une tendance se dessine à mettre en veille certains partenariats avec d'autres opérateurs culturels ou à revoir les services fournis par le Centre culturel aux citoyens ou à leurs associations.

Dans un cas sur quatre, l'emploi est également touché, avec des réductions du temps de travail volontaires ou obligées, la non prolongation de contrats à durée déterminée, l'engagement de remplaçants moins chers, et des licenciements.

L'ASTRAC sonne aujourd'hui l'alerte et lance un appel à tous les décideurs et acteurs concernés pour participer à la recherche solidaire de solutions.

En tant que Réseau des professionnels, elle signale une dégradation des conditions de travail qui devient de plus en plus palpable et s'inquiète pour l'avenir de la professionnalisation des Centres culturels.

Alors que la Ministre de la Culture Joëlle Milquet s'efforce d'améliorer la situation des artistes au sein de la société, le "baromètre" de l'ASTRAC établit que le rôle des Centres culturels en tant que relais des pratiques artistiques et passeurs d'art est aujourd'hui menacé.

Là où la Ministre s'insurge contre le cloisonnement du paysage culturel et souhaite impulser de nouvelles synergies entre les opérateurs, le manque de moyens pourrait de se traduire par un « repli sur soi » des Centres culturels.

Et enfin, si le nouveau décret des Centres culturels voté en 2013 engage le secteur à garantir l'exercice des droits culturels pour tous, la nécessité de faire des économies semble produire l'effet contraire, en favorisant une tendance à une participation culturelle limitée à certaines élites.

L'enquête de l'ASTRAC révèle pourtant que la mise en oeuvre du nouveau décret est une préoccupation importante pour les directions qui s'inquiètent d'un ralentissement des processus de transition en cours. Les raisons évoquées sont un manque de temps en lien avec un état de surmenage, un manque de perspectives claires d'où une impossibilité de se projeter dans l'avenir, et différents autres obstacles liés aux difficultés financières.

La mise en oeuvre du nouveau décret reste pourtant un objectif important pour les directions. C'est cet objectif qu'ils retiennent le plus souvent comme étant primordial dans l'hypothèse d'un refinancement des Centres culturels par la FWB, avant même le renforcement de l'emploi.

Plus d'informations sur http://astrac.be/barometrecc2015_resultatsenquete/

Ou prenez contact avec l'ASTRAC.

Personne de contact:

Liesbeth Vandersteene

liesbeth@astrac.be

0475 26 82 25